Quelles opportunités de financement pour votre projet ?

Le projet que vous souhaitez mettre en œuvre en 2021 cible :

- **Majoritairement des personnes en situation de handicap et/ou leurs aidants**
  - Actions innovantes portant sur la participation à la vie sociale ou le « vivre chez soi bien entouré »
- **Majoritairement des personnes âgées de plus de 60 ans**
  - Actions de prévention de la perte d'autonomie
    - Actions en résidence autonomie
    - Actions hors résidence autonomie
- **Les aidant·es familiaux·les**
  - Aidant·es de personnes de plus de 60 ans
  - Aidant·es de personnes de moins de 60 ans
    - Actions de soutien aux aidant·es hors groupe de paroles
    - Groupe de paroles animés par un·e psychologue
- **Le personnel d'un service d'aide à domicile**

Hors appels à projets, mais financement possible via le forfait autonomie

(Nous contacter pour plus d'informations)

Vous pouvez déposer dès maintenant un dossier dans le cadre du recueil de projets « conférence des financeurs » jusqu'au 28 février 2021

Vous pourrez déposer un dossier dans le cadre de l'Appel à agir IN Seine-Saint-Denis, qui sera ouvert de février 2021 à début avril 2021.
Plus d'informations à venir sur inseinesaintdenis.fr

Vous pourrez déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projet « aide à domicile » en mars 2021 (dates à définir)

Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de la cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie